

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

MAIRIE

SECRETARIAT GENERAL



BURKINA -FASO
Unité - Progrès- Justice

Bobo-Dioulasso, le 09 Juin 2015

**Le Président de la Délégation Spéciale
de la Commune de Bobo-Dioulasso**

A
Equilibre et Populations
OUAGADOUGOU

OBJET : Création d'une ligne budgétaire de 1 000 000 FCFA pour la PF

Le Burkina Faso est confronté comme plusieurs pays africains à de sérieuses questions de population qui se manifestent entre autres par une inadéquation manifeste entre les ressources du pays et le rythme de croissance de la population. Les indicateurs de santé sont très préoccupants et font état d'une faible prévalence contraceptive (15%), d'importants besoins non satisfaits en planification familiale (24%), et de mortalités maternelle et infantile très élevées respectivement (341 pour 100 000 naissances vivantes en 2013) et infantile (28 pour 1 000 naissances vivantes).

Cette situation pose de sérieux problèmes dans toutes les communes du Burkina dont Bobo- Dioulasso avec d'énormes défis à relever comme les grossesses précoces, indésirées, les avortements clandestins, les infanticides et abandons d'enfants etc.) et pour lesquels la planification familiale (PF) pourrait constituer une alternative durable.

Face à cette situation les autorités nationales ont pris des engagements et développé des stratégies afin d'améliorer les conditions d'accès des populations aux services de PF. En effet la PF contribue à réduire le nombre de grossesses non planifiées, les décès maternels et infantiles liés aux avortements et aux accouchements prématurés et rapprochés etc. Elle pourrait aussi contribuer à l'atteinte des objectifs de développement. Malgré cette rentabilité évidente, des centaines de femmes et de jeunes filles défavorisées n'ont pas accès aux services de PF et continuent de mourir en donnant la vie .

Fort de ce constat, les autorités de la commune de Bobo- Dioulasso suite aux intenses activités de plaidoyer des acteurs de la société civile ont créé une ligne budgétaire de **1 000 000 FCFA** dans leur plan d'action annuel 2014-2015 afin d'accompagner les autorités nationales dans leur combat quotidien en vue de contribuer à réduire la mortalité maternelle et infantile dû aux grossesses précoces, rapprochées, indésirées et non planifiées par faute d'accès aux méthodes contraceptives.

Par la présente nous confirmons notre engagement financier de un million de FCFA au titre de l'année 2014-2015 en faveur de la PF.

P. le PDS et P/D
Le Secrétaire Général



Sidintoin Benjamin KAFANDQ
Administrateur Civil

